

L'Essentiel

NUMÉRO 20 - NOVEMBRE 2017 

La lipochimie,
levier de développement pour l'industrie et l'agriculture

Journée FIPEC 2017
Bilan positif et optimiste

La Fabrique de l'Avenir
rassemble

ITECH
Le Master européen au coeur
de toutes les attentions



2017 est indéniablement l'année des transitions, autant sur le plan économique, politique que social. Pour autant, nous ne pouvons que déplorer une tendance de fond qui tarde à s'inverser. Elle nous concerne directement, je veux parler ici de l'industrie française.

Nos voisins allemands ont su maintenir le poids de leur industrie à un niveau élevé de 23% du PIB, soit plus du double de la France, qui peine à atteindre les 12%. Cela est explicable mais n'est plus acceptable.

A défaut d'avoir un secrétaire d'Etat à l'Industrie, nous devons pouvoir compter sur un ministre de l'Economie pleinement engagé dans la mise en œuvre d'une politique industrielle forte. Nous sommes plus que jamais disposés à aller de l'avant.

De notre côté, nous devons, chefs d'entreprises industrielles et présidents d'organisations professionnelles, réinventer nos propres structures.

L'industrie doit parler d'une voix forte pour être remise au cœur de la politique économique de la France. Le Président du GFI, Philippe Darmayan, l'a rappelé début octobre, lors d'une conférence de presse.

Parce qu'il n'est jamais trop tard, nous devons rassembler nos forces, toutes nos forces. Le constat est en effet sans appel : la représentation de l'industrie française est aujourd'hui morcelée. C'est sur ce fondement que le projet de rapprochement du GFI et du Cercle de l'Industrie voit le jour. L'enjeu est de faire émerger un interlocuteur identifié et écouté, à la mesure des enjeux qui nous attendent.

La FIPeC et ses cinq syndicats adhérents, membres du GFI, soutiennent ce projet. Nous avons la conviction d'avancer dans le bon sens pour que l'industrie soit enfin écoutée et entendue.

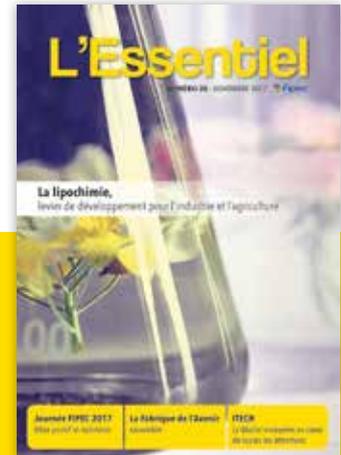
Cette union s'inscrit dans un contexte économique porteur, dynamique. L'arrivée d'un nouvel exécutif et d'une Assemblée nationale en mutation constitue un tournant majeur et une chance qu'il convient de saisir sans plus tarder.

Il est vital pour nos PMI, ETI et grandes entreprises industrielles, que les forces de nos organisations professionnelles se rassemblent, que l'industrie française parle d'une seule voix et affirme son engagement sur les sujets transverses fondamentaux : compétitivité de l'industrie, attractivité de son territoire et de ses métiers, besoin de compétences à travers l'apprentissage et la formation professionnelle (sous la gouvernance des branches), montée en gamme via la R&D, l'innovation, la digitalisation et l'internationalisation, sans oublier la dynamique des filières.

Je suis aujourd'hui certain qu'ensemble, par notre volonté et nos efforts, nous saurons redonner à l'industrie française la place qui doit être la sienne en France, en Europe et dans le monde.

Jacques MENICUCCI

Président de la FIPeC



Directeur de la publication

Michel Le Tallec

Reportages et rédaction

CommLC

Crédit photos et illustrations

3PF ; Beissier ; Bostik ; CEPE ; EcoDDS ; EuPIA ; FEICA ; FIPeC ; Fotolia ; Foucha-Muyard ; Henkel ; ITECH ; La Fabrique de l'Avenir ; Oleon ; Shutterstock ; Thibaut Voisin ; Wikipedia

Conception et réalisation graphique

Vincent Lecat

Impression

media graphic

La FIPeC remercie les personnes qui ont collaboré à ce numéro.

FIPeC

42, avenue Marceau
75008 Paris

Contact

Dominique Ayoul,
Département Economie & Communication

Tél. : +33(1) 53 23 00 00

E-mail : direco@fipec.org

WWW.FIPEC.ORG

L'ESSENTIEL - N°20

NOVEMBRE 2017

4 FAITS D'ACTU

Faits marquants 2017 : Journée FIPEC
En bref



8 PLANETE INDUSTRIE

3 questions à Marie Lebec
La Fabrique de l'Avenir : lancement
Ailleurs



11 PAROLE D'EXPERT

Le social au cœur de l'actualité
L'avis de Philippe Ronphé



12 A LA UNE

Dossier : la lipochimie, levier de
développement pour l'industrie et
l'agriculture

17 TECHNIQUE & REGLEMENTAIRE

Dioxyde de titane
Huiles minérales et contact alimentaire
EcoDDS séduit le public



20 COMPETENCES

ITECH
FIPEC & Formation

22 ACTUALITES DES FILIERES

Actualités du SIPEV
AFICAM : Adhésion à 3PF
SPB : Assemblée générale



FAITS
MARQUANTS
2017

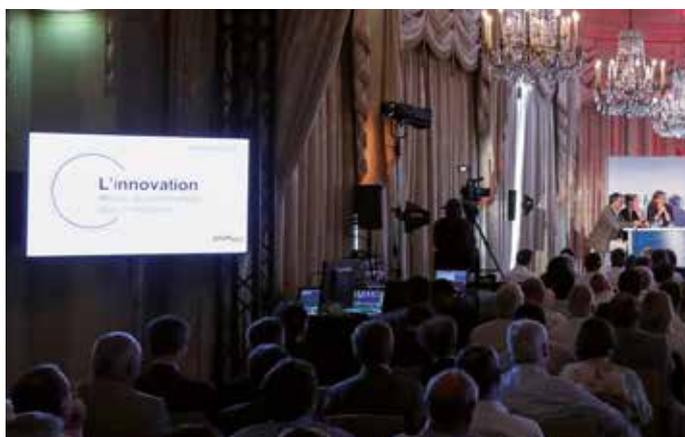


JOURNÉE
FIPEC,
bilan positif
et optimiste

La Journée FIPEC 2017 de juin dernier s'est achevée sur une note très positive avec la participation de plus de 200 personnes au Pré Catelan. Le rapport d'activité, le discours du Président, les débats et échanges, ont montré que les industries représentées par la Fédération vont de l'avant. Elles sont tournées vers l'innovation, l'action dans tous les domaines de l'entreprise et sont en veille permanente. A l'image de cette journée, la FIPEC joue son rôle de fédérateur et contribue à l'effort d'innovation et de mobilisation en connectant les forces vives de ses filières et de ses réseaux.

Table ronde

L'innovation, moteur de mobilisation dans l'entreprise



Pour l'animation de sa table ronde, la FIPEC a réuni 4 experts - François Pelegrin, Architecte ; Alice Bouis, Consultante ; Amélie Vidal-Simi, Présidente Henkel France ; Antoine Génin, Designer Groupe Renault - sur le sujet stratégique de l'innovation dans l'entreprise. En quoi l'innovation est-elle moteur dans l'entreprise ? Quels sont ses domaines d'expression ? Quels sont les facteurs porteurs et fédérateurs ? Quels sont les enjeux ? D'un point de vue industriel, managérial, architectural, grands groupes et PME sont-ils logés à la même enseigne ?

Tout en partageant la même vision, la diversité de leurs profils a donné plusieurs pistes de réflexion et a permis à chacun de trouver quelques clés pour exploiter sa propre capacité à mobiliser.

Stratégique pour l'industrie, la seule innovation technologique ne suffit pas à mobiliser. Les intervenants ont unanimement mis en évidence que l'entreprise doit évoluer vers une approche multi-compétences, décloisonner les métiers pour innover et mobiliser. L'innovation est à tous les niveaux, l'entreprise doit se réinventer. L'interaction des compétences

stimule, mobilise la créativité de toutes les parties prenantes, valide la pertinence d'un projet. Elle crée une dynamique, attire et fidélise les talents. « L'innovation est au cœur du débat public parce qu'elle répond aux grands défis de demain. C'est un sujet déterminant pour nos entreprises et l'avenir de la France, qui doit mobiliser tous les secteurs économiques et politiques. Il faut se mobiliser, mobiliser pour innover, innover plus en mobilisant tous ceux qui contribuent à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'entreprise. A la FIPEC, nous sommes créateurs d'emplois, d'innovations, de richesses et de progrès. Notre fil rouge est de porter la voix de nos industries et de les accompagner dans leur évolution », **Jacques Menicucci**, Président de la FIPEC.

Cette approche s'inscrit dans le mouvement inédit de La Fabrique de l'Avenir, initié par les Fédérations industrielles françaises et auquel la FIPEC contribue. En déclinant les thèmes forts qui caractérisent l'industrie, l'enjeu collectif est de révéler son attractivité.

« L'innovation est multiforme. Elle est dans les produits, dans les services, dans les process, dans la communication - en interne et vers les clients - et dans le management. Il est important d'innover pour faire corps avec les évolutions de la société et anticiper », **Amélie Vidal-Simi**, Présidente Henkel Technologies France, Présidente Henkel France, Vice-Présidente de la FIPEC, Présidente de l'AFICAM



« L'innovation découle aussi des changements de la société qui évolue vers une économie de fonctionnalité et d'usage. Alors qu'initialement l'innovation partait du produit, elle est aujourd'hui de plus en plus conditionnée par les attentes du marché et se révèle sur le service et l'approche du client », **Alice Bouis**, Consultante Stratégie Digitale et Innovation.



« La co-création donne le vertige car le secret industriel va probablement voler en éclat mais elle est incontournable. Le marché est prêt à accueillir plus d'innovations que l'on imagine et nous devons répondre à ses attentes », **Antoine Genin**, Directeur Design intérieur Groupe Renault



« Il faut un architecte de l'innovation dans chaque société. Autour de chaque projet, il faut un catalyseur, un chef d'orchestre qui garde l'esprit ouvert, qui sait capter et solliciter l'intelligence et la compétence des autres. C'est un métier d'animateur », **François Pelegrin**, Architecte DPLG, Urbaniste DUP, Fondateur de l'agence Architecture PELEGRIN.



Après le discours du Président, Jacques Menicucci, la partie statutaire et la table ronde, Michel Le Tallec, Délégué Général de la FIPEC, a accueilli Pierre Gattaz, Président du MEDEF, venu rencontrer la profession.



« AGENDA » Journée FIPEC 2018 : 14 juin au Pré Catelan

Intervention Pierre Gattaz

« Le monde bouge, changeons la France »

Pour conclure la matinée et appuyer l'élan d'innovation et de mobilisation donné par les intervenants convaincus et convaincants de la table ronde, Pierre Gattaz, Président du MEDEF, a distillé des messages d'espoir. Il s'est montré très confiant sur les perspectives économiques de la France dans l'attente de la mise en œuvre des réformes annoncées dans le programme du Président Macron. En y associant l'embellie des indicateurs conjoncturels, Pierre Gattaz a soufflé un vent d'optimisme en soulignant les formidables opportunités nationales et internationales qui se présentaient à la France et à son industrie.



« La voix de l'entreprise doit être au cœur de toutes les réformes. Dans un monde en constante mutation, notamment accélérée par le numérique, nos entreprises doivent être capables de s'adapter. Il y a là une grosse carte à jouer pour le pays, pour libérer les énergies créatrices de richesse et d'emploi et mobiliser au niveau national et international. Pour cela, il faut miser sur la formation permanente ».



Assemblées générales 2017

La Journée FIPEC a été l'occasion d'organiser les Assemblées générales et de procéder à l'élection des membres du Bureau des syndicats adhérents. Les différents points statutaires ont été abordés et approuvés : budget, barème de cotisation, mouvements, rapport d'activité, actions courantes et projets...

Élections



De gauche à droite : **Amélie Vidal-Simi**, Présidente Henkel Technologies France, Présidente Henkel France, succède à Nicolas Betin en tant que Vice-Présidente ; **Laurent Oliveras**, DG Axalta Coating Systems France SAS, élu Président Adjoint.

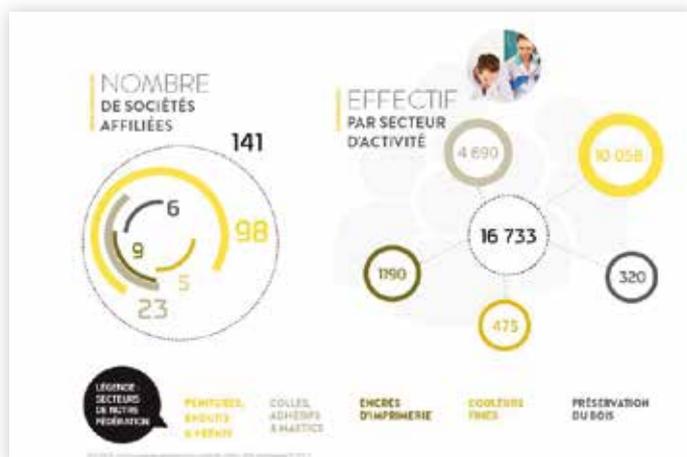


De gauche à droite : **Bruno Delanoë**, Directeur des ventes Siegwerk France SAS, élu Président ; **Antoine Jalenques de Labeau**, DG INX International France, élu Vice-Président ; **Vincent Knaub**, Président Huber France, réélu trésorier ; **Nicolas Betin**, Business Manager SUN CHEMICAL SAS, secrétaire de l'AFEI.



La Journée FIPEC est l'occasion d'enrichir la source documentaire des adhérents, utile à leur information marché et filière et à leurs réflexions stratégiques et opérationnelles.

Diaporama de l'Assemblée générale de la FIPEC, rapport d'activité 2016, synthèse de la table ronde, reportages photos et vidéos, communiqué bilan, sont disponibles sur www.fipec.org.



EN BREF

Représentativité

La FIPEC et la FNCG confortent leur représentativité.

La loi du 5 mars 2014 complétée par la loi du 8 août 2016, dite Loi Travail, ont initié une réforme importante en matière de représentativité patronale pour la négociation collective.

Pour être représentatives, les organisations professionnelles patronales doivent notamment remplir un critère d'audience et représenter, à ce titre, soit au moins 8% de l'ensemble des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle au niveau concerné, soit au moins 8% des salariés de ces mêmes entreprises. A l'instar des organisations syndicales, la mesure s'effectue tous les 4 ans.

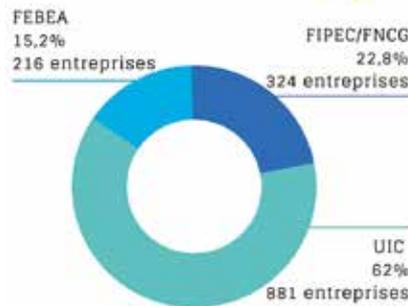
L'arrêté du 20 juillet 2017, fixant la liste et le poids définitif des organisations patronales représentatives dans les Industries Chimiques, a été publié au Journal Officiel du 1er août 2017.

La branche des Industries Chimiques totalise 1 421 entreprises adhérentes et 196 833 salariés. Ensemble, les deux partenaires sociaux, FIPEC et FNCG (Fédération Nationale des Corps Gras), confortent leur représentativité au sein de la branche pour la période 2017-2021.

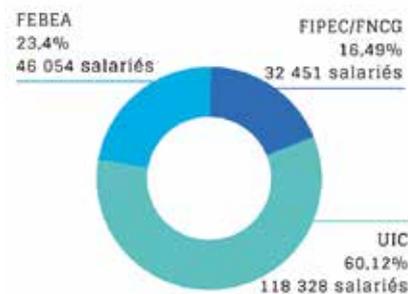


BRANCHE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE



REPRÉSENTATIVITÉ SALARIALE



L'Essentiel fait peau neuve

Pour son changement de dizaine, L'Essentiel, magazine de la FIPEC, fait sa mue. Relooké, le 20^e numéro suit l'évolution de la FIPEC et de son environnement. Plus de place est donnée à la rubrique « Planète Industrie » pour couvrir une actualité dense, être le relais du dynamisme et de la mobilisation de l'écosystème industriel. La place dominante que prend la formation, l'enseignement, la quête de talents, a justifié la création d'une rubrique dédiée aux compétences.

Expression de la FIPEC, des entreprises adhérentes à ses syndicats et de son réseau, le magazine donne la parole aux experts, partage expériences et témoignages sur tous les sujets d'intérêt pour les industries des peintures, encres, colles, couleurs pour l'art et l'enseignement, préservation du bois, leurs filières professionnelles et institutionnelles.



Affaires publiques : transparence et lobbying

Publié au Journal Officiel du 10 mai 2017, le répertoire numérique des représentants d'intérêts, issu de la loi Sapin II, donne une existence légale aux lobbys et plus de visibilité à leurs actions. Sous l'égide de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), ce registre déclaratif vise à encadrer les relations entre les représentants d'intérêts et les responsables publics. La FIPEC s'y est inscrite comme les 5 syndicats qu'elle représente (AFCALE, AFEI, AFICAM, SIPEV, SPB). L'entrée en vigueur du répertoire est progressive : publication du registre à la fin de l'année et le manquement aux obligations déclaratives soumis à sanction dès 2018. Dans la seconde partie de l'année, le répertoire sera étendu aux responsables des collectivités territoriales et de l'administration centrale.

RENCONTRES RÉGIONALES
SIPEV

Beissier ouvre son site industriel

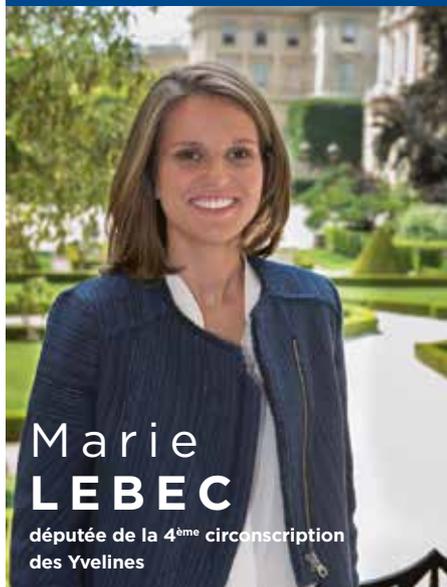
Pour la 3^e Rencontre Régionale du SIPEV, Thomas Detwiler a ouvert les portes de son entreprise, Beissier SAS, leader sur le marché des enduits.

Installé depuis 1973 à la Chapelle-la-Reine (77), Beissier est un acteur clé du tissu économique local. Chaque année, plus de 60 000 tonnes d'enduits (poudre et plâtre) sont fabriquées sur le site industriel de 60 000 m².

Lors de cette journée porte-ouverte, politiques et partenaires locaux ont échangé sur des questions locales (développement économique, attractivité territoriale...) et ouvert les discussions à la réglementation et l'innovation. Sur ce point, Beissier mène une politique volontariste vers ses collaborateurs (formation, RSE, R&D...) et continue d'investir dans l'automatisation et la numérisation de ses outils de production.

3

QUESTIONS A



Marie
LEBEC

députée de la 4^{ème} circonscription
des Yvelines

Rapporteur de la partie investissements d'avenir du Projet de loi de finances 2018 pour la commission des affaires économiques, quels sont les axes de vos travaux ?

Le Programme d'investissements d'avenir (PIA) est une initiative majeure née du rapport « Juppé - Rocard » de 2009. En pleine crise, l'objectif était d'allouer des moyens considérables à la recherche et à l'innovation afin de moderniser radicalement des secteurs stratégiques de notre économie. Depuis 2010, deux programmes se sont succédés et 47 milliards d'euros ont été investis. Je travaille actuellement sur le troisième PIA de 10 milliards d'euros, dont les fonds commenceront à être injectés en 2018. Tel qu'annoncé par le Premier ministre, ce nouveau programme est une composante essentielle du Grand plan d'investissement de 57 milliards, voulu par le Président de la République pour transformer le pays. Au fil des ans, 5,9 milliards seront dédiés à l'enseignement, la recherche et sa valorisation et 4,1 à l'accélération de la modernisation des entreprises. En 2018, plus d'un milliard sera engagé et géré par 4 opérateurs : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), la Banque Publique d'Investissement (BPI France) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Levier d'une nouvelle forme « d'Etat stratège », ce PIA devra, selon moi, répondre à des exigences élevées d'efficacité. Dès lors, je concentre mes travaux

Marie Lebec représente la nouvelle génération élue au Palais Bourbon lors des dernières élections législatives. Très tôt passionnée par la politique, elle s'engage aux côtés d'Emmanuel Macron dès la Grande Marche Citoyenne organisée en 2016. A l'Assemblée, elle est membre de la commission des affaires économiques et Vice-Présidente de la délégation aux Outre-mer. Elle se voit confier un premier rapport sur les investissements d'avenir dans le cadre du Projet de loi de finances 2018, et un second sur le développement économique Outre-mer.

sur l'organisation de la gouvernance, l'adaptation aux acteurs économiques des procédures de sélection des projets et l'évaluation socio-économique des fonds investis.

Par ailleurs, au regard des enjeux économiques, je m'interroge sur la place des PME dans le dispositif. Les fonds d'amorçage ont largement bénéficié aux start-ups dans les précédents PIA. Les PME, membres de filières d'excellence structurées, devraient davantage être intégrées dans les appels à projets. En un mois, j'ai auditionné près d'une vingtaine d'acteurs aux retours d'expériences très riches. Je formulerai plusieurs propositions dans mon rapport.

Vous souhaitez agir activement sur les questions de commerce extérieur. Pourquoi ?

En effet, nous devons relever le défi de l'export ! Nous avons été élus sur l'idée que la France devait plus que jamais se donner les moyens de conquérir de nouveaux marchés et activer les relais de croissance internationaux, ceci dans un cadre européen plus protecteur. C'est un enjeu économique mais également politique face aux nombreuses tentations de repli national.

Or, si tout reste à faire tant le déficit de notre balance commerciale est important, je perçois une formidable volonté de la part de tous les acteurs de dépasser – enfin – les vieux clivages et d'avancer dans le même sens. Le gouvernement a pris à bras le corps le sujet en se fixant un objectif ambitieux de 200 000 entreprises exportatrices en 2020. Tous les acteurs devront être mis à contribution. D'ores et déjà, les régions ont été associées, le projet de loi sur la croissance des entreprises de Bruno Le Maire contiendra un volet internationalisation des PME et le PIA3 prévoit 200 millions d'euros pour cet objectif. De nombreux sujets devront par ailleurs être traités : la formation au commerce international, les financements, le dispositif export, l'ajustement de nos offres par filières, la marque France, les négociations commerciales engagées par l'Union européenne et le Brexit. Cette mobilisation

devra aussi se traduire localement en orientant le tissu économique vers l'international. Les parlementaires peuvent y contribuer fortement sur leur territoire. Traditionnellement parent pauvre des travaux du Parlement, le commerce extérieur doit redevenir une priorité.

Quelles sont les principales évolutions en cours à l'Assemblée nationale dont les membres ont largement été renouvelés ?

Le Président de l'Assemblée nationale a engagé un vaste chantier de réformes à travers différents groupes de travail. Les maîtres mots sont efficacité, transparence et ouverture.

L'efficacité est visée dans la procédure parlementaire pour écourter les navettes inutiles et dans le contrôle et l'évaluation du gouvernement, trop peu exercé actuellement. La transparence est l'objectif recherché dans l'évolution du statut des députés et les conditions de travail des collaborateurs parlementaires. L'ouverture est orientée vers la société civile en favorisant les contributions citoyennes qui font l'objet d'une consultation publique. Au sein même de notre groupe majoritaire, nous sommes très engagés sur l'évolution des pratiques dans nos relations avec les citoyens. Nous ne sommes qu'au début d'une évolution salubre très attendue.

« Au fil des ans, 5,9 milliards d'euros seront dédiés à l'enseignement, la recherche et sa valorisation et 4,1 à l'accélération de la modernisation des entreprises »

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

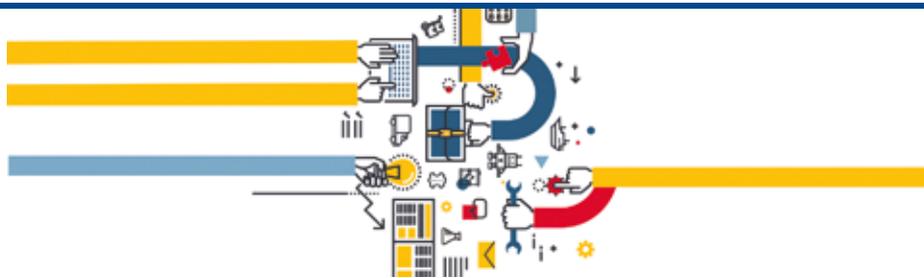
Les industries françaises fabriquent l'avenir

La Fabrique de l'Avenir est née d'un besoin de réhabiliter l'image de l'industrie auprès du grand public, de montrer sa vision du futur et son rôle dans les grands enjeux de la société. Avec une campagne nationale ambitieuse, elle exprime la puissance d'un mouvement inédit qui unit tous les acteurs de l'industrie. L'objectif commun est de transmettre l'enthousiasme d'une industrie innovante et de créer, avec la jeune génération, les outils pour répondre aux défis actuels.

260 000 PMI/TPI et 3,1 M d'emplois

Les industries françaises sont La Fabrique de l'Avenir. Du futur, elles façonnent les contours d'une nouvelle économie, créent un environnement propice et durable au développement territorial. « *L'industrie de demain ne se limite pas à l'usine. Elle englobe l'amont, la supply chain et l'aval jusqu'au client final. Le business model de l'industrie évolue avec le consommateur qui n'achète plus un produit mais des fonctionnalités. Ces changements de comportement motivent l'évolution de l'industrie* », **Vincent Moulin-Wright**, Directeur Général du GFI.

Avec 75% des dépenses de la R&D en France, soit 25 milliards d'euros investis chaque année, les industries portent l'innovation et le progrès technologique. Elles comptent 3,1 millions d'emplois directs (250 000 postes à pourvoir chaque année jusqu'en 2025) et 4,5 millions d'emplois indirects. Elles sont à l'origine du dynamisme et de l'attractivité de nos territoires,



car implantées localement à travers 260 000 PMI et TPI.

« *La Fabrique de l'Avenir veut donner une photographie réelle de l'industrie dont l'image est détournée et ternie par des clichés dévalorisants et la culpabilité qu'on lui fait porter. Il est temps de réhabiliter l'industrie, faire prendre conscience de sa capacité à créer de la valeur, à apporter des solutions, de son rôle dans la construction d'une société durable* », **Vincent Moulin-Wright**.

Les fédérations fédèrent !

Toute l'industrie française s'est rassemblée sous une bannière commune pour porter aux yeux de tous, leaders d'opinion et grand public, la volonté optimiste de l'industrie en France. « *La Fabrique de l'Avenir est l'expression inédite d'une mobilisation des fédérations de l'industrie. Cette démarche collective vise à porter d'une seule voix auprès des Français le discours positif et enthousiasmant d'une industrie qui leur construit un bel avenir* », définition approuvée par les fédérations industrielles, partenaires du projet et signataires d'un manifeste publié dans la presse nationale et régionale.

« *La FIPEC est partenaire de la Fabrique de l'Avenir car elle traduit l'état d'esprit des entreprises adhérentes de nos syndicats. Nous nous inscrivons dans ce mouvement dynamique d'envergure qui veut démontrer l'attractivité de l'industrie et transmettre son enthousiasme à construire durablement l'avenir du pays* », **Jacques Menicucci**, Président de la FIPEC.

Opération séduction vers la nouvelle génération

En lançant une campagne nationale d'envergure dans la presse et sur les réseaux sociaux, La Fabrique de l'Avenir veut moderniser l'image de l'industrie pour attirer les jeunes. Avec un ton décalé, la prise de parole est concrète et directe pour faire comprendre ses métiers, ses produits, ses procédés, ses recherches, ses usines, sa réalité de terrain.

« *Cette opération social media est une première étape dans la rénovation du discours et de l'action du GFI. Elle en appellera d'autres dans le regroupement des forces et des organisations professionnelles car nous sommes collectivement engagés sur un travail de fond à long terme* », **Vincent Moulin-Wright**.

La campagne de communication déroule les épisodes de la web-série « Les Rencontres Improbables » séquencés autour des messages clefs des industriels. Les deux premiers épisodes, l'un sur l'innovation, l'autre sur l'emploi, ont été vus des millions de fois. Mêlant humour, témoignages et talents des Youtubeurs, la Fabrique de l'Avenir a réussi à établir un contact et à interpeller. Son succès est également étroitement lié à la mobilisation des professionnels qui partagent leur temps et leurs compétences. 22 d'entre eux ont déjà témoigné dans « Paroles d'industriels » sur www.lafabriquedelavenir.fr.

Suivre la campagne et interagir :
www.lafabriquedelavenir.fr
#FabriqueAvenir #LesRencontresImprobables
sur Twitter, Facebook et Youtube



« *La vocation première de l'industrie est d'être au service de la société. Elle seule est en mesure d'apporter des solutions aux enjeux de demain (santé, alimentation, mobilité, sécurité, développement durable, environnement, bien-être, amélioration du cadre de vie, transition énergétique...). Pour couvrir les besoins en biens et services des générations à venir, une réflexion globale est déjà engagée sur l'évolution des modes de consommation et sur la société que nous voulons bâtir ensemble. L'industrie du futur est à inventer. 50% des métiers et des procédés de 2050 n'existent pas encore. Il faut mettre en évidence l'attractivité des industries françaises pour permettre à nos concitoyens de garder la main sur leur avenir. Les jeunes ont leur place dans ce futur industriel. Nous avons besoin d'eux* », **Vincent Moulin-Wright**, Directeur Général du GFI.

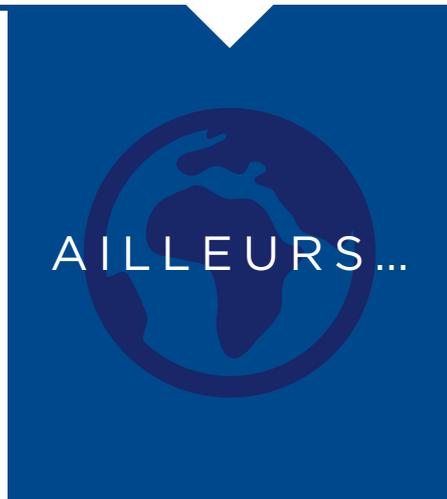


LES INDUSTRIES FRANÇAISES...

... font le dynamisme et l'attractivité des bassins d'emploi de nos villes et de nos campagnes, et protègent des territoires entiers de la désertification.

LA FABRIQUE DE L'AVENIR





Conseil Européen de l'Industrie des Peintures, Encres d'imprimerie et Couleurs d'Art



Harald Borgholte, nouveau Président du CEPE

Jacques Menicucci a quitté la présidence du CEPE lors de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Athènes en septembre dernier. Harald Borgholte, Vice-Président du marketing stratégique et du développement de produits chez BASF, a été élu à l'unanimité par les membres du Conseil à la Présidence du CEPE.

Conférence annuelle : l'innovation au cœur des débats

La conférence annuelle du CEPE s'est tenue du 27 au 29 septembre dernier à Athènes sur le thème « Innovate our way forward ». Comment l'industrie peut être source de solutions pour

relever les défis de demain ? Quels changements peuvent découler des élections dans plusieurs pays européens ? Quels impacts aura le Brexit sur l'industrie ? L'actualité politique et économique européenne, qui laisse présager des changements majeurs et soulève beaucoup d'interrogations, était au cœur des débats.

En savoir plus : www.cepe.org



Association Européenne des fabricants d'encres d'imprimerie

Assemblée générale à Marbella

EuPia a tenu son Assemblée générale les 30 et 31 mars 2017 à Marbella, en Espagne. Comme toutes les organisations nationales et internationales, l'Association européenne des encres d'impression a placé le curseur sur l'innovation et l'économie circulaire, points d'entrée de l'industrie du futur. La prochaine assemblée est programmée les 26 et 27 avril 2018 à Hambourg, en Allemagne.

En savoir plus : www.eupia.org



Fédération Européenne des Industries des Colles et Adhésifs

Conférence annuelle en Sardaigne



L'évènement, qui a eu lieu du 13 au 15 septembre en Sardaigne, a été l'occasion d'échanger sur les tendances et innovations du marché des colles et adhésifs. 550 personnes parmi les fabricants, fournisseurs, représentants d'associations nationales et internationales, ont participé aux

conférences et tables rondes dont certaines ont abordé les questions d'économie circulaire et d'innovation.

La conférence FEICA 2018 se tiendra du 12 au 14 septembre à Riga, en Lettonie.

En savoir plus : www.feica.com

A NE PAS MANQUER EN 2018 :

L'évènement unique et stratégique des professionnels du coating

Dédié aux professionnels des industries des peintures, vernis, encres d'imprimerie, colles et adhésifs, la prochaine édition du salon Eurocoat se tiendra du 27 au 29 mars 2018 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (Hall 5.2), à Paris. Eurocoat est co-organisé par Infopro Digital pour la partie exposition et par l'AFTPVA pour la partie congrès et la soirée de gala le 28 mars. Plus de 200 exposants internationaux, 30 conférences technologiques ou scientifiques, des tables rondes et un workshop, attirent un auditoire de plus de 5 500 participants dont 300 congressistes sur 3 jours. La fréquentation et la dimension internationale d'Eurocoat en font un évènement indispensable pour être au fait des dernières innovations technologiques et industrielles.



« A fin octobre 2017, le salon a déjà commercialisé 90% de ses emplacements. La réorganisation du salon opérée il y a deux ans a fait l'effet d'un booster et renforce sa représentativité. D'annuel à biennal, le salon se positionne pleinement comme révélateur de tendances en donnant aux exposants la possibilité de présenter leurs nouveautés de l'année. En regroupant les éditions espagnole et italienne, en désignant Paris comme lieu unique, Eurocoat a largement fait progresser le nombre d'exposants et de visiteurs tout en renforçant sa dimension internationale », **Jean-Luc Garnier**, Directeur du salon.

Exposer et visiter : www.eurocoat-expo.com

Le social au cœur de l'actualité

La réforme du Code du travail place le social au cœur de l'actualité. Elle est bel et bien engagée avec la publication des ordonnances du 22 septembre dernier. Si certaines mesures s'appliquent dès leur publication, d'autres nécessitent des décrets d'application qui seront publiés d'ici au 31 décembre 2017.

Avec 5 ordonnances pour un total de près de 200 pages, il est difficile d'être exhaustif en quelques lignes. Néanmoins, certaines mesures phares permettent de dessiner les grandes orientations du nouveau Code du travail en matière de dialogue social et de sécurisation des relations de travail.

L'ordonnance relative au renforcement de la négociation collective articule les accords de branche et les accords d'entreprise. 13 domaines relèvent de la négociation de branche et la primauté de l'accord collectif d'entreprise est donnée dans les autres domaines.

L'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et

économique désigne le Comité Social et Economique (CSE) comme nouvel organe de représentation du personnel. Il réunit en une seule instance les attributions des délégués du personnel, du comité d'entreprise et du CHSCT.

L'ordonnance relative à la prévisibilité et à la sécurisation des relations de travail institue notamment la création de la rupture conventionnelle collective et le congé mobilité. Elle comprend également les dispositions très attendues relatives au licenciement économique. L'attention est focalisée sur la définition du périmètre d'appréciation et sur les modalités de reclassement des salariés concernés. Une source de tension est d'ores et déjà abolie avec la suppression des dispositions relatives à l'obligation de proposer des offres de reclassement dans des établissements situés en dehors du territoire national.

L'ordonnance relative au Compte Professionnel de Prévention (C2P) redéfinit le compte personnel de prévention de la pénibilité. Les facteurs de risques professionnels seront de nouveau définis par décret.



L'avis de Philippe Ronphé

Président de la Commission Sociale FIPEC, Directeur des Ressources Humaines Cromology

Comment jugez-vous les ordonnances portant sur la réforme du Code du travail ?

Globalement, elles vont dans le bon sens mais pas assez loin. Le gouvernement prend par ordonnances des mesures visant à renforcer le dialogue social mais, sous certains aspects, le cadre reste figé. En cas d'échec des négociations avec les représentants, certaines initiatives du chef d'entreprise pourraient être soumises directement au personnel par voie de référendum. Ce serait plus démocratique et dans l'intérêt du plus grand nombre. Ces ordonnances concentrent des nouveautés à expérimenter et à confronter à la réalité.

Parmi les chantiers expérimentaux, que pensez-vous du prélèvement des impôts à la source, application reportée à 2019 ?

C'est l'une des mesures non nécessaires. Si ce principe est séduisant du point de vue de la gestion des comptes de l'Etat, la mise en place du prélèvement à la source implique une remise à plat complète du système d'imposition sur les revenus. L'impôt à la source est pratiqué depuis longtemps dans d'autres pays européens, mais toutes les harmonisations ne sont pas souhaitables ou transposables. C'est une culture de l'impôt que nous n'avons pas en France et qui pose plusieurs problèmes dont deux majeurs. Le premier concerne cette nouvelle charge

« La logique prioritaire est de stabiliser les salariés dans les entreprises et non de créer de la volatilité »

administrative sur les entreprises qui vont devoir adapter leur système de gestion des paies. Cela représente un coût de développement logiciel et une complexité administrative supplémentaire sans aucune valeur ajoutée. Le second problème est d'ordre psychologique pour les salariés dont le salaire net mensuel diminuera. La perception d'une baisse de revenu sur la fiche de paie risque de créer des tensions inutiles. Si le but des ordonnances est de renforcer le dialogue social, il faudra user de beaucoup de pédagogie pour expliquer cette mesure.

Le projet d'exonération des heures supplémentaires disparaît du Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018. Est-ce une bonne nouvelle ?

Non car cette mesure était satisfaisante pour les deux parties. Pour l'entreprise et à chaque fois que cela est possible, il est toujours préférable de solliciter ses propres salariés pour accomplir un surcroît de travail que de recourir à du personnel externe, que, par définition, il va falloir

former. Pour les salariés, c'est également une bonne chose car ils peuvent ainsi améliorer leur rémunération. Toute mesure qui va dans le sens d'une défiscalisation des heures supplémentaires est donc incitative. En 2012, la suppression de l'exonération n'avait été ni comprise ni admise par les salariés concernés.

Elargir l'assurance chômage aux démissionnaires et indépendants est-il inquiétant ?

C'est surtout incompréhensible dans un contexte de déficit de l'Assurance chômage. Cette mesure mériterait d'être clarifiée ou conditionnée. Elle a probablement pour objectif de faciliter la mobilité des salariés, dans le cas où une rupture conventionnelle ne serait pas possible. Le but est sans doute de fluidifier le marché de l'emploi en permettant aux salariés d'aller au plus offrant. Mais le risque est d'augmenter le nombre de départs non désirés et de créer une instabilité. Actuellement, la logique prioritaire est de stabiliser les salariés dans les entreprises et non de créer de la volatilité. Pour les travailleurs indépendants, il faut définir plus précisément le cadre, poser les conditions d'une accession à l'assurance chômage et savoir qui en supportera la charge. La question du financement est clé. L'Etat devra intervenir et cela pourrait signifier la fin de l'Assurance chômage telle qu'on la connaît. Tout est encore à construire.

LA LIPOCHIMIE

levier de développement pour l'industrie et l'agriculture

La lipochimie, appelée aussi oléochimie, désigne la chimie des corps gras et consiste en la transformation physico-chimique des huiles et graisses animales et végétales. Sous-ensemble significatif de la chimie du végétal et partie intégrante de la bioéconomie, elle produit des matières premières renouvelables, notamment pour les encres, colles, peintures et vernis. Elles sont une alternative à certains produits d'origine fossile et apportent de nouvelles fonctionnalités.



Source de solutions à fort potentiel

Les industries de la lipochimie sont regroupées au sein de la FNCG (Fédération Nationale des Corps Gras), partenaire de la FIPEC pour les affaires sociales. La filière est particulièrement structurée et caractérisée par son potentiel d'innovation. Sa capacité à rassembler des moyens financiers nourrit des perspectives technologiques et économiques ambitieuses, en adéquation avec les enjeux sociétaux et bénéfiques aux industries utilisatrices en aval, en particulier dans les secteurs de la FIPEC.

La filière oléagineuse regroupe 110 000 producteurs, transforme 6,4 millions de tonnes de graines dont 4,5 tonnes de colza (2,3 millions de tonnes d'huile raffinée).

Bioproduits : 15 à 20% du marché mondial de la chimie d'ici à 2025

« Si près de 75% de la consommation mondiale d'huiles végétales et de corps gras est dédiée à l'alimentation humaine et 5% à l'alimentation animale, plus de 20% concerne des usages industriels. Ainsi, on estime qu'à l'horizon 2025, le marché mondial des bioproduits représenterait 15 à 20% du marché mondial de la chimie, une partie significative provenant des huiles et corps gras. Ces marchés utilisateurs en forte expansion recherchent des matières premières renouvelables disposant de bonnes capacités fonctionnelles pour se substituer à des produits d'origine fossile ou apporter de nouvelles propriétés.

Les segments de marchés auxquels s'adressent ces produits sont vastes et portent plus spécifiquement sur les tensio-actifs et résines, les

solvants, la cosmétique, les peintures, détergents et lubrifiants, les encres, les colles et les plastiques. L'écosystème professionnel de la filière française des huiles et protéines végétales est pleinement impliqué dans ces développements d'avenir à un moment où les enjeux d'environnement et de climat n'ont jamais été aussi importants. La FNCG y joue un rôle moteur et fédérateur par sa présence au sein des différents organismes de la filière comme notamment Terres Univia, l'interprofession filière qui réunit producteurs agricoles, transformateurs et metteurs sur le marché et l'ITERG (Institut des Corps Gras), centre technique du secteur largement dédié à la lipochimie, unique en Europe. Basé à Pessac en Aquitaine, il est reconnu par les Pouvoirs Publics via son contrat de performance et constitue un véritable fer de lance de l'innovation en disposant d'expertises, de ressources et de halles technologiques.

A travers une telle organisation de filière, alliant tous les maillons de la chaîne, de l'amont agricole jusqu'aux marchés finaux, capable de rassembler des moyens financiers importants en provenance des professionnels, agricoles et industriels, et permettant de générer des co-financements publics français et européens, nous pouvons mener des projets ambitieux en réponse aux nouvelles attentes sociétales.

Le renforcement de nos liens avec les fédérations porteuses de débouchés industriels, au premier rang desquelles figure la FIPEC, ne peuvent qu'y contribuer pleinement », Yves Delaine, Président de la FNCG, Directeur Général Délégué du Groupe Avril.



Cas pratique



Nouvelle technologie de solvants

Dans le domaine des encres et peintures, Oleon, filiale du groupe Avril et adhérente FNCG, axe désormais ses développements dans le remplacement des solvants volatils, comme le white spirit ou autres produits d'origine fossile. En alternative à ceux-ci, Oleon propose un solvant réactif qui ne s'évapore plus et ne contribue donc plus aux émissions de COV (Composés Organiques Volatils).

Technologie émergente sur laquelle Oleon a déposé un brevet, l'innovation majeure est un solvant qui reste dans le film de peinture et qui participe aux propriétés finales du liant. Le produit garde sa facilité d'utilisation tout en gagnant en émission et en séchage, sans nuire à la qualité du produit en application.

« Le développement des produits biosourcés tient aux préoccupations sociétales quant à l'impact sur la santé et l'environnement mais aussi aux ruptures technologiques que la chimie renouvelable propose. Leurs débouchés sont nombreux tant qu'ils apportent au moins les mêmes performances que les produits pétrosourcés, une solution aux obligations réglementaires, une économie de produit ou la conformité à la norme Ecolabel. Dans l'ordre des priorités, les matières premières biosourcées sont adoptées pour leur performance technique, leurs plus-values à l'application, leur bénéfice environnemental et leurs profils d'analyse du cycle de vie. En sus de leurs intérêts en matière de santé et d'écologie, les solvants réactifs d'Oleon ne seront développés qu'après validation des propriétés applicatives (temps de séchage ou dureté) par l'homme de l'art », **Matthieu Chatillon**, Manager R&D Oleon Chimie.



La FNCG : accélérateur de projets

Développer des partenariats avec des industriels ou plateformes de recherche et de compétences, des bioraffineries multi-produits pour augmenter la production de matières premières biosourcées, sont les paramètres à réunir pour améliorer la compétitivité industrielle de la bioéconomie. L'enjeu est de développer les performances économiques et environnementales des procédés, anticiper et répondre aux obligations réglementaires.

La FNCG entretient des liens très étroits avec l'ITERG pour activer l'effet de levier et soutenir le développement de collaborations académiques avec d'autres partenaires universitaires. Elle désigne les représentants industriels au sein de conseil d'administration du centre de recherche, soutient le développement des start-ups pour la fabrication de molécules spécifiques à certains marchés. Elle articule et agglomère toutes les compétences pour que la filière oléagineuse couvre l'ensemble des projets industriels : approvisionnement en matières premières, éco-conception des procédés d'extraction, de synthèse et de purification, formulation des produits, débouchés commerciaux.



FIPEC - FNCG : partenaires historiques et d'avenir

La FNCG travaille en partenariat avec le département social de la FIPEC depuis 1952.

« La mesure d'audience de la représentativité patronale a été l'occasion de formaliser un partenariat historique. En 2015, la FIPEC et la FNCG ont renforcé leur position respective tout en restant, chacune, signataire des accords.

Ensemble, nous représentons à parts égales environ 300 entreprises dont le profil et la taille sont proches. Les deux fédérations partagent les mêmes valeurs, accordent la même importance au service et à la proximité avec les adhérents et leurs secteurs d'activité. Nous traitons ensemble tous les sujets liés au travail, comme actuellement le projet de refonte de la convention collective. En étroite collaboration, nous veillons à la simplification et à la lisibilité des textes conventionnels pour les adhérents. Nous préparons également l'évolution du Code du travail.

Au-delà du social, le rapprochement entre la FNCG, fournisseur de matières premières, et la FIPEC, fabricants utilisateurs, offre l'opportunité de développer des travaux communs que nos deux fédérations ont la volonté d'activer », **Hubert Bocquet**, Délégué Général de la FNCG.

Lipochimie au cœur de la bioéconomie

La lipochimie est partie prenante de la bioéconomie, portée par la volonté d'une action politique forte. Les travaux de l'ITERG s'inscrivent dans les perspectives à horizon 2030 décrites dans une étude ADEME selon les scénarios de la bioéconomie. Ils interviennent dans la valorisation des biomasses au profit du développement de l'agroalimentaire, de la chimie des matériaux, de la bioénergie, du secteur du bois et du papier.

Les matières premières issues de la lipochimie ont ainsi trois destinations majeures : l'alimentaire où elles contribuent à réduire l'empreinte carbone ; le biodiesel, marché le plus important en volume mais soumis à un cadre réglementaire européen incertain ; l'industrie, secteur à fort potentiel avec une demande croissante de bioproduits et biopolymères.

Produits de spécialité à fortes valeurs ajoutées

Dans le domaine des agro-matériaux, tensio-actifs et polymères, de nombreux procédés technologiques sont développés en vue de la fonctionnalité finale du produit de destination.

Siccativité, substitution des solvants, impact sur l'empreinte carbone, analyse du cycle de vie, sont les principales valeurs ajoutées spécifiques des corps gras et huiles d'origine végétale dans la composition des produits. Les axes d'amélioration autour de ces bénéfices orientent l'innovation vers des produits de spécialité et élargit le spectre des secteurs utilisateurs : peintures et vernis, colles, encres, lubrifiants, cosmétiques, agrochimie (tensio-actifs), forages pétroliers...

De la lipochimie à la chimie du végétal

L'ITERG travaille depuis plus de 20 ans sur la valorisation des lipides pour des applications non alimentaires. Le driver est la substitution au pétrole pour réduire l'empreinte carbone et la toxicité. Il oriente la recherche vers des ressources renouvelables alternatives.

Avec les évolutions technologiques, émerge la valorisation des co-produits que sont les protéines, les fibres et les micro-nutriments. L'objectif à terme est d'exploiter toutes les parties de la plante. En associant l'oléochimie et la protéochimie, une nouvelle spécialité émerge, la chimie oléoprotéagineuse. La chimie des corps gras interagit avec l'ensemble de la filière de la chimie du végétal car l'enjeu commun est de valoriser au maximum la plante pour amortir les coûts de R&D, principaux freins. Lipides, amidon, sucre, la biomasse toute confondue est à appréhender dans les projets de développement. « Notre rôle est de valoriser la filière oléagineuse et d'agrèger les différentes fonctions des filières de la chimie du végétal pour répondre aux performances attendues », **Carine Alfes**, Directrice Innovation de l'ITERG.



L'innovation au service des marchés

Pour soutenir l'innovation, la filière dispose d'un centre de recherche, l'ITERG. En créant la plateforme technique CEDOP, elle s'est dotée d'une spécificité rare qui lève les points de blocage les plus courants. Le Centre Européen de Développement des OléoProduits est positionné sur des marchés de niche à haute valeur ajoutée.

Dans son rôle d'interface entre la recherche fondamentale et l'industrie, l'ITERG dispose de chercheurs, et d'ingénieurs et de la structure pour élaborer des produits testables par les industriels afin d'appréhender leurs

Levier de croissance local

La lipochimie a débuté avec l'huile de palme et ses dérivés comme principale ressource. L'objectif européen est de substituer la base palme par le colza, le tournesol, le lin et les corps gras animaux (déchets des abattoirs), principalement.

Avec la volonté de privilégier les circuits courts, le développement de l'oléochimie en France offre de nombreux débouchés et profite directement à l'agriculture et l'industrie locales.



performances intrinsèques. Elle fait converger la recherche publique, en l'orientant vers des travaux transposables au marché, et la recherche en propre, proche des besoins de la filière, pour proposer des solutions à la carte aux différents marchés utilisateurs.

Les travaux de l'ITERG couvrent le montage et la réalisation de programmes de R&D, destinés à la mise au point de nouveaux procédés et bioproduits, l'intensification des procédés et le transfert d'échelle via la production de pré-séries industrielles pour des applications à haute valeur ajoutée.



Interview de Carine Alfos,
Directrice Innovation de l'ITERG

3 Tendances biosourcées

1 Colles : hot-melt, polyamide en fort développement

Bostik et sa maison mère Arkema sont engagés dans la conception de matériaux innovants et durables, qui intègre de plus en plus la lipochimie et les matériaux biosourcés. « *L'origine biosourcée est un argument supplémentaire auprès des clients en quête de performance* », explique **Stéphane Ferreira**, Industrial Adhesives EMEA Director Bostik.

Bostik et Arkema utilisent des huiles biosourcées (huile de ricin transformée en acide sébacique) et l'huile de colza (transformée en dimères d'acides gras), pour la fabrication de résines polyamides, composées à environ 80% d'huiles végétales. « *Ces résines sont utilisées dans différentes industries sous forme hot-melt (thermofusible). Elles offrent une grande flexibilité d'utilisation, des bonnes performances et des temps de prise et refroidissement courts, permettant une excellente productivité sur les lignes de montage. La technologie hot-melt est en forte croissance car elle répond au besoin de performances physiques et multi-fonctionnelles des colles* », **Stéphane Ferreira**.

Elles sont utilisées pour un large spectre d'applications :

- Assemblage de véhicules : les propriétés de résistance physique et chimique permettent de remplacer des pièces de fixation en métal. Les véhicules, allégés, consomment moins d'énergie et sont donc plus respectueux de l'environnement.
- Collage et encapsulation de pièces électroniques : les résines polyamides Bostik permettent de coller les éléments tout en les encapsulant, apportant ainsi protection, isolation et souplesse.
- Systèmes de filtration : leurs performances et l'absence de composés organiques volatiles (COV) rendent l'environnement intérieur des véhicules et habitations plus sain.
- Fabrication de biens de consommation (chaussures, lunettes...).



Quels sont vos principaux marchés industriels ?

Composites, béton, cosmétiques, peintures, encres, colles, résines, revêtement, traitement du bois, sont des secteurs en forte croissance. Mais les cahiers des charges sont basés sur des performances techniques et non pas sur les produits biosourcés. Seules leurs valeurs ajoutées ouvrent les marchés.

Comment travaillez-vous avec l'industrie peintures, encres, colles, traitement du bois ?

Nous sommes face à des marchés dont les formules sont très diversifiées et les cahiers des charges spécifiques à chaque utilisation. L'expertise est entre les mains du formulateur. Il choisit les bases (résines) selon la densité et la dureté du produit recherchés. Il y ajoute le solvant, organique ou aqueux, et les additifs qui apportent les spécificités et performances.

L'ITERG ne travaille pas sur la formule mais amène des propositions fonctionnelles de base biosourcée. Les formateurs doivent alors se saisir de ces nouvelles bases et revoir toutes leurs formules pour les intégrer. Cette approche implique un travail transversal et en étroite partenariat. L'interaction entre le fournisseur de base et le formateur est indispensable pour trouver la bonne solution.

Quels types de produits proposez-vous aux industries de la FIPEC ?

L'ITERG propose des bases dont l'un des objectifs est de répondre aux problèmes de toxicité.

Dans la famille des polymères biosourcés, nous avons mis au point des polyuréthanes lipidiques (PU-Esters et PU-amides) pour les colles, adhésifs, peintures, mousses et emballages. Nous proposons également une gamme de polyuréthanes sans isocyanate (NIPU) pour les peintures et colles, les emballages et aires de jeux.

Au-delà des bases, les industriels peuvent bénéficier du développement des additifs biosourcés, en pleine émergence grâce à une valorisation croisée qui va chercher des performances dans les autres filières. L'ITERG réalise ce travail de sourcing transversal pour répondre aux cahiers des charges en couplant des fonctionnalités complémentaires. Sur ce principe de chimie oléoprotéagineuse, a été élaborée notre gamme de polyesters biosourcés, aux fonctionnalités alcool ou acide. Baptisés Pric, ces polyesters offrent un large panel d'utilisations pour les revêtements, les peintures, les adhésifs, les cosmétiques, mais aussi les lubrifiants, le carburant, les élastomères et les TPU...

Le potentiel de développement à explorer reste important autant dans les bases qu'au niveau des additifs, encore majoritairement pétrosourcés.

Quelles prestations proposez-vous aux industriels ?

Grâce à son expertise et à ses équipements technologiques, l'ITERG réalise chaque année une vingtaine de projets dits « précompétitifs » et « compétitifs ». Dans le premier cas, il s'agit de développer de nouveaux concepts, et dans le second, de faire « mûrir » ces nouveaux concepts via des projets industriels ou en propre. Par ailleurs, l'ITERG réalise des prestations de production mobilisant ses compétences et adaptées à de petits volumes. Ce service s'adresse aux industriels qui maîtrisent déjà leurs procédés et souhaitent les améliorer.

Encres : combinaison bases à l'eau et produits biosourcés



Siegwerk a récemment lancé sa deuxième génération d'encres durables en combinant la technologie à base d'eau avec des composants renouvelables. La résine issue de composants organiques des encres est obtenue à partir de la biomasse lignocellulosique, se trouvant en particulier dans les matières premières forestières. En plus du bénéfice environnemental, ces encres offrent d'excellents résultats, une grande qualité d'impression et une bonne résistance au frottement à viscosité stable. Cette gamme d'encres d'impression est adaptée pour les applications sur papier et carton, notamment celles destinées à l'emballage alimentaire.



« En tant que leader dans la fabrication d'encre d'impression pour les applications d'emballage, étiquettes et catalogues, Siegwark souhaite montrer l'exemple et devenir le champion du développement d'encres écologiques. Notre département Innovation a pour mission de développer la part de matières premières à base de plantes dans tous les produits de la marque. Les ressources privilégiées sont les matières renouvelables qui n'entrent pas dans la chaîne alimentaire, les matériaux résiduels de l'industrie papetière et les produits issus des forêts ou des déchets agricoles. Aujourd'hui, la composition de nos encres offset contient en moyenne 65% de produits renouvelables : les résines (collophane issus des forêts ; huiles végétales issues du tournesol, du colza ou du lin) ; les acides gras et les additifs. L'objectif est d'augmenter la part des encres utilisant des matières premières renouvelables avec le développement des encres et vernis UV, et l'utilisation de nouvelles ressources, comme les dérivés du soja, sur la base d'un cahier des charges sans compromis. Il exige un niveau de performances au moins égal aux gammes traditionnelles, l'emballage alimentaire, la recyclabilité, la conformité à la réglementation et aux normes de sécurité », **Bruno Delanoé**, Head of Sales EMEA BU Sheetfed, Siegwark France, Président AFEI.

Peintures : marché aval parmi les plus actifs de la chimie du végétal

L'oléochimie et plus largement la chimie du végétal est une ressource de performances techniques, sanitaires et environnementales et une source d'innovation en pleine éclosion pour les industries de la FIPEC.

Elle a motivé l'adhésion de la Fédération à l'Association Chimie du Végétal (ACDV) en 2012 pour accompagner ses adhérents dans cette voie d'avenir. Elle occupe un rôle actif au sein des groupes de travail et du Plant Based Summit, plateforme européenne de la chimie du végétal.



La peinture fait partie des marchés utilisateurs identifiés comme les plus porteurs, avec l'automobile, la construction, la cosmétique, l'emballage et la détergence.

« La peinture est à l'origine de la création du Groupe de Travail Métiers Aval au sein de l'ACDV. Cœur fondateur de l'Association, ces métiers utilisateurs des matières premières biosourcées sont pleinement impliqués pour faire évoluer la recherche en adéquation avec les besoins du marché. Ces concertations intersectorielles sont très utiles pour comprendre et analyser les attentes du marché, évaluer l'appétence des clients pour des produits naturels et plus sains ; promouvoir la chimie du végétal auprès des acteurs économiques et du grand public ; préparer l'avenir et saisir la dynamique autour de l'utilisation de la biomasse et des matières premières biosourcées, soutenue par le plan de bioéconomie porté par les pouvoirs publics.

Plant Based Summit 2017 a été une formidable vitrine pour ces applications pratiques de la chimie du végétal. Les peintures à base de liants végétaux et à très faibles émissions dans l'air, ont particulièrement intéressé les visiteurs, acteurs de la filière.

La part des peintures biosourcées reste encore faible en France mais sa croissance est continue. Il y a encore quelques années, il n'existait pratiquement pas de peinture biosourcée de bonne qualité. Les avancées technologiques permettent maintenant d'obtenir des produits aboutis. L'augmentation des matières premières et du baril de pétrole seront, à terme, des éléments déterminants pour le développement des produits issus de la chimie du végétal », **Gérard Chevillard**, Project Manager Développement Durable PPG, Président de la Commission Environnement de la FIPEC, membre actif à l'ACDV.



ACTUALITÉS

HUILES MINÉRALES ET CONTACT ALIMENTAIRE : qu'en est-il ?

Ces dernières années, des préoccupations de santé publique ont émergé sur une éventuelle exposition des consommateurs à des hydrocarbures d'huiles minérales (MOH) par le biais des denrées alimentaires. Toute la chaîne de l'emballage alimentaire est mobilisée car les sources de progrès dépendent d'une réflexion globale.

Au regard du contact alimentaire, le sujet des huiles minérales est complexe à traiter. Les méthodes d'analyse actuelles sont, en effet, dans l'incapacité de différencier, dans les aliments, les huiles minérales autorisées par la réglementation relative au contact alimentaire, de celles provenant des autres sources potentielles de contamination.

Dans l'attente de méthodes spécifiques, tous les acteurs de la chaîne font, depuis de nombreuses années, des efforts importants et constants, à leur niveau, pour que le potentiel de contamination soit le plus faible possible.

De quelles huiles minérales parle-t-on ?

Les huiles minérales (MOH) sont des mélanges complexes d'hydrocarbures issus majoritairement du pétrole brut, mais également du charbon, du gaz naturel ou de la biomasse. Elles peuvent être réparties en 2 fractions analytiques appelées MOSH (hydrocarbures saturés d'huile minérale) et MOAH (hydrocarbures aromatiques d'huile minérale). L'expression « huiles minérales » est imprécise et englobe une large gamme de mélanges d'hydrocarbures, incluant également les substances qui ont été évaluées comme non dangereuses ou non nocives pour l'homme ou l'environnement. Les huiles minérales sont utilisées dans les additifs, les auxiliaires technologiques et les lubrifiants, mais une contamination a également été constatée dans la nourriture et dans les emballages alimentaires. Il est également possible qu'une contamination se produise lors de l'utilisation de papier-carton recyclé.

Quelles solutions durables ?

Seul un ensemble de mesures complémentaires prises tout au long de la chaîne d'approvisionnement par les différents acteurs, ainsi qu'une évaluation détaillée des risques suivie d'une bonne communication, pourront conduire à la réduction de la migration vers les denrées alimentaires.

« L'origine des huiles minérales est multiple et, dans la grande majorité des cas, aucune méthode ne permet aujourd'hui d'identifier leur provenance. Il n'y a donc pas un responsable unique et les problèmes ne peuvent se résoudre que de manière globale. De ce fait, toutes les parties prenantes sont impliquées et l'amélioration est continue. Il est impressionnant de voir l'ampleur des efforts réalisés par chacun des acteurs de la chaîne en



quelques années, par exemple dans le domaine des colles, mais aussi pour celui des encres.

De plus, afin de réduire au maximum le risque de contamination, l'emballage extérieur doit être séparé des aliments par une barrière fonctionnelle suffisante (par exemple, certains films plastiques).



Les colles pour emballages en carton sont, quant à elles, de type thermofusible ou « hot-melt » et sont utilisées en très faible quantité, comparées aux autres matériaux de l'emballage. Elles ne contiennent pas d'huile minérale à l'état liquide à température ambiante, mais peuvent contenir des cires paraffiniques évaluées et approuvées par la

législation européenne », Philippe Cordier, Technical Customer Service Manager Packaging & Labeling Europe Adhesive Technologies Henkel, adhérent AFICAM.

Vigilance, mère de sûreté

Depuis de nombreuses années, les fabricants européens proposent des formulations d'encre dans le domaine de l'emballage alimentaire sans huiles minérales. La démarche proactive des fabricants sur le sujet et les propriétés des encres répondent à un cahier des charges rigoureux et scrupuleusement conforme aux règlements européens.

« Si une migration d'huiles minérales a pu être avérée à partir d'emballages alimentaires, les encres fabriquées en Europe ne peuvent en aucun cas être responsables. Le problème est ailleurs. Il provient soit d'encres produites et imprimées sur des emballages en dehors du marché européen, soit de papier-carton recyclé pouvant contenir des traces d'huiles minérales. Appliquer aveuglément une directive en ciblant les fabricants d'encre européens serait aussi aberrant qu'inutile. Il faudrait beaucoup mieux contrôler et réglementer l'importation de produits alimentaires emballés dans des pays situés en dehors de l'Union européenne et se montrer plus vigilant sur les conditions de collecte des déchets, de leur tri et du reconditionnement des papiers, cartons, et autres magazines », Denise Lejeune,



Responsable Qualité et HSE Produits Siegwark, Présidente de la Commission Technique de l'AFEI.

RÉGLEMENTATION

DIOXYDE DE TITANE : hors sujet pour les peintures et les encres

Depuis 2010, le Centre international de Recherche sur le Cancer a considéré le dioxyde de titane (TiO₂) comme cancérigène probable. Cette même année, les fabricants de dioxyde de titane, afin de répondre à leur obligation d'enregistrement dans le cadre du Règlement REACH, ont fourni des études toxicologiques et épidémiologiques à l'autorité européenne compétente (ECHA). Ils ont jugé que le dioxyde de titane n'avait pas à être considéré comme dangereux.

En l'absence d'une classification harmonisée (règlement CLP), la France, par la voix de l'ANSES, a soumis une proposition européenne (dossier annexe XV) de classification cancérigène par inhalation (catégorie 1B) du dioxyde de titane. La proposition ayant été jugée recevable par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), celle-ci a été soumise à une consultation publique de 45 jours.

Pas de classification cancérigène par inhalation mais...

À l'issue de la consultation, les experts du Comité d'Évaluation des Risques (CER) ont considéré que la proposition « cancérigène par inhalation » ne se justifiait pas. En revanche, sur la base des données existantes, une proposition de classification en catégorie 2 « susceptible de provoquer le



cancer par inhalation » pouvait être recommandée. L'analyse du dossier fait ressortir que les conclusions des études sur le rat, bien que non transposables à l'homme, étaient à prendre en compte dans l'évaluation du danger conduisant à une interprétation sévère de la réglementation européenne. Au titre des règles d'étiquetage en vigueur, les revêtements et encres d'impression seraient alors classés comme « susceptible de provoquer le cancer par inhalation », alors même que **le dioxyde de titane incorporé dans une matrice n'est pas inhalable.**

Position de la FIPEC

La FIPEC et le CEPE s'opposent à cette classification. À partir du moment où le dioxyde de titane est incorporé dans un mélange, il n'y a aucun risque d'exposition à l'inhalation.

Le TiO₂ est autorisé d'utilisation dans deux certifications tournées vers le respect de l'environnement et de la santé humaine - NF Environnement depuis 1991 et Ecolabel Européen depuis 1992.

Pendant le processus de fabrication, l'exposition aux poussières de dioxyde de titane pourrait se produire. Or, tant au niveau de l'Union européenne qu'au niveau national, le Code du travail prévoit déjà dans ce cas la protection des travailleurs. Les études menées sur de nombreuses années n'ont trouvé aucune corrélation entre les travailleurs exposés au dioxyde de titane et le risque de cancer du poumon.



TiO₂ fonctionnalités indispensables

Le dioxyde de titane (TiO₂) est un composé inorganique inerte qui est utilisé comme pigment blanc dans de très nombreux produits de consommation et d'applications professionnelles et industrielles. Plus de 60% de sa production est utilisée dans les secteurs de la fabrication de revêtements et d'encres d'impression.

Le dioxyde de titane confère des propriétés essentielles de blancheur, d'opacité, de brillance, de stabilité des produits et de durabilité des teintes.



EcoDDS séduit le public sur le tri des déchets

Trier ses déchets doit devenir un réflexe. En particulier en ce qui concerne les produits chimiques issus du bricolage, du jardinage, de la décoration ou de l'entretien spécifique de la maison. Pour initier et convaincre un large public, la filière des déchets chimiques des ménages sort des sentiers battus. Elle s'est lancée dans une campagne de sensibilisation originale et d'envergure.

D'une contrainte peu glamour, la société à but non lucratif, EcoDDS, a réussi à rendre le sujet attrayant et ludique, sinon fun et rock'n roll. Parmi les actions notables et percutantes, une tournée des plages et le lancement de l'album « Deep Green Sound », ont largement été relayés par la presse et appréciés du grand public.

Invasion de déchets chimiques géants !

Cet été fut studieux mais ludique pour EcoDDS. La société a mis en place un événement itinérant pour sensibiliser le public au tri des déchets. Tout au long du mois d'août, des structures gonflables géantes de produits chimiques ont fait escale sur 10 plages françaises parcourant ainsi 4 478 kilomètres, de Etretat à Sète, en passant par Douarnenez et Aix-les-Bains. Le contraste créé par ces imposants déchets disposés dans les espaces naturels a eu le mérite d'interpeller les vacanciers.

Côté animations, jeux, sketches et un spectacle participatif ont rythmé l'opération. Petits et grands ont mené l'enquête pour apprendre à reconnaître ces déchets dans une ambiance ludo-éducative. L'événement a attiré plus de 13 200 visiteurs dont 1/3 d'enfants. Une belle réussite qui a eu un écho auprès du jeune public.

Dans chacune des villes participantes, un vélo électrique a été remporté pour inciter les citoyens à adopter des moyens de transport durables. Sinon, ce sont plus de 37 000 documents et 21 000 goodies qui ont été distribués (frisbees, ballons, pare-soleils, CD).

En savoir plus : www.ecodds.com, page chaîne Youtube, #invasiondesdechets #ecodds

ENVIRONNEMENT



EcoDDS donne la mesure

Naguère on aurait dit « chansons de geste pour un noble geste ». Aujourd'hui, on parle d'album engagé pour sensibiliser chacun au tri des déchets ménagers. Promouvoir la mobilisation citoyenne grâce à la musique est une initiative d'EcoDDS et de son Directeur Général, **Pierre**

Charlemagne : « L'album *Deep Green Sound*, c'est du son et du sens, porté par six chanteurs engagés pour parler des déchets, des poubelles, du tri et de tous ces petits gestes qui préservent les ressources de notre planète ». Il s'agit de sensibiliser chacun à l'importance du tri à travers des styles musicaux différents. Chacun des 6 artistes a voulu faire passer ce message à travers le texte qu'il a écrit en totale liberté, tour à tour humoristique, poétique ou didactique : Sandra Nkaké, en jazz pop avec *Je, tu, tri* ; Bruce Sherfield en electro avec *Knock Knock* ; Janice Leca en soul avec *Badest heroes of all time* ; Leeroy en hip hop avec *Le change* ; Martin Stahl en pop rock avec *The edge* ; Chet en chanson française avec *Azur*. La production a été confiée à David Hadjadj (qui a notamment collaboré avec la Grande Sophie) et Jérôme Perez a pris en charge les arrangements.

Sorti le 15 juin 2017, « *Deep Green Sound* » est le premier album concept sur les DDS des particuliers. Lancé à la Maison de la Radio, il est disponible sur toutes les plateformes numériques iTunes, Deezer, Spotify, etc. Plusieurs de ces chansons passent en radio, sur FIP, France Inter, Nova, Sud Radio... Si la musique a le pouvoir d'adoucir les mœurs, elle peut aussi encourager les gestes citoyens d'utilité publique comme le tri des déchets.

DEEP
GREEN
SOUND



Le Master européen au centre de toutes les attentions

En 2014, l'ITECH lançait un programme exclusif, un Master européen en Chimie des Formulations. Ce cursus de 3 ans, soutenu par le CEPE et la FIPEC, se compose d'une formation théorique dispensée en anglais et de stages (notamment à l'étranger), proposés par les entreprises partenaires. En 2017, les premiers ingénieurs diplômés sortent de l'école, fin prêts pour entamer une carrière internationale.

Félicitations aux premiers diplômés !

En cette rentrée 2017, le Master européen a diplômé ses premiers ingénieurs, avec une mention spéciale au major de promotion, Kény Salomon. Il travaille aujourd'hui chez Beckers France à Montbrison, qu'il a eu le temps de bien connaître au fil de ses stages dans les différentes branches internationales du groupe, notamment en Suède et en Angleterre.

« Je suis très fier de faire partie de cette première promotion du Master européen et honoré d'en



sortir major. Entre les cours et les stages à l'étranger, ces 3 années ont été intenses, portées par une équipe pédagogique passionnée et soucieuse de la réussite de leurs étudiants. Cette formation m'a permis d'acquérir une richesse professionnelle et personnelle inestimable. J'ai, dans mon bagage d'ingénieur, la maîtrise d'une technicité très élaborée, en phase avec les besoins des entreprises. J'arrive sur le marché du travail confiant, enthousiaste, en quête d'innovations et ouvert sur le monde. Je souhaite une longue vie à cette section et remercie l'ITECH et Beckers qui m'ont accompagné et recruté », **Kény Salomon**.

Nouveau : le Master européen Chimie des Formulations fait des petits

Initialement réservé à la section Chimie des Formulations, le Master européen a été étendu à la section Textile et bientôt à celle du Plastique. Autre nouveauté, les étudiants auront la possibilité de basculer de leur formation classique à celle dispensée en anglais et vice-versa. Les futurs ingénieurs auront donc le choix, en fin de première année, entre Formulation (angl/fr), Textile (angl/fr), Plastique (angl/fr) et Cuir (fr).

Ces Masters européens sont un atout pour l'ITECH qui note depuis 2 ans, une augmentation des inscriptions dans cette filière et en général.



2017 : une année productive pour l'ITECH

139 étudiants ont été diplômés cette année dont 42 en Chimie des Formulations (formation classique et européenne).

Parmi eux, en septembre, 20 ingénieurs étaient déjà en poste, spécialisés PEA (Peintures - Encres - Adhésifs), 5 en cours de recrutement et une étudiante est doctorante (thèse en partenariat avec une entreprise de peinture).

Cette année, 172 étudiants se sont inscrits à l'ITECH : 32 en formation européenne, 98 en formation classique et 42 apprentis. Bravo aux diplômés et bienvenue aux futurs ingénieurs !

TAXE D'APPRENTISSAGE le « hors quota » en sursis

Nouveau chantier pour le gouvernement. Après la réforme du Code du travail, la formation professionnelle mobilise politiques et partenaires sociaux. Avec elle, la taxe d'apprentissage pourrait être réformée et la redistribution du « hors quota » remis en cause. Aujourd'hui, cette part (estimée à 23%) est reversée aux entreprises qui en réallouent une partie aux écoles de management et d'ingénierie pour financer la formation. Sans « hors quota », le budget de ces établissements, qu'ils soient publics ou privés, pourrait être amputé de 10 à 20%. Les négociations ont débuté le 12 octobre dernier. Mais en privé, l'arbitrage serait déjà fait... et devrait aboutir à une loi au printemps 2018.

« Si l'Etat supprime le « hors quota », le budget de l'ITECH serait réduit de 20%. Pour compenser, nous serions obligés d'augmenter les frais de scolarité de 2 000 € par an et par étudiant. C'est inconcevable. Surtout que 35% de nos étudiants sont boursiers, on se priverait ainsi d'une ouverture

sociale. Pour générer du budget et amortir les frais fixes de l'école, nous travaillons sur l'augmentation des services aux entreprises. Mais les bénéfices ne sont pas immédiats. Pour parer au plus pressé, nous essayons de gagner du temps face à cette réforme. Avec nos partenaires et paires, nous menons une réflexion pour faire compenser cette perte par un financement ministériel. En modifiant les flux financiers, l'Etat ne prend pas la bonne direction. De plus, il a régionalisé les compétences de la formation et l'apprentissage alors que l'enseignement supérieur ne répond pas à cette logique territoriale. A l'ITECH, nous avons une vocation nationale et internationale », **Jérôme Marcilloux**, Directeur Général de l'ITECH.



FIPEC & FORMATION

La FIPEC tisse des liens avec la Chine



Après la visite d'une première délégation chinoise menée par la China National Coatings Industry Association (CNCIA) en avril dernier, la FIPEC a accueilli, deux mois plus tard, des dirigeants de la CNCIA accompagnés, cette fois-ci, d'industriels du secteur.

Sur invitation de Louis-Philippe Reynaud, DG de Blanchon-Syntilor et Président de l'ITECH, ils ont

découvert les installations du groupe à Belmont-Tramonet (73). L'après-midi, une visite de l'ITECH à Ecully était organisée avec une présentation du Master européen. Cette rencontre a donné l'occasion d'envisager des partenariats entre l'école et les entreprises chinoises.

« La visite de nos homologues étrangers (américains, chinois...) valide l'intérêt et la qualité de l'enseignement de l'ITECH. Elle alimente aussi une réflexion stratégique pour notre école à moyen terme en vue d'ouvrir notre programme à l'international », **Jérôme Marcilloux**, Directeur Général de l'ITECH.

SIPEV : 2^e conférence à l'ITECH

Dans la dynamique du site generation-industrie-peinture.com et après la réussite d'une première rencontre, le SIPEV, plébiscité par l'ITECH, donnera une conférence aux étudiants de première année de la classe générale et européenne, le 7 mars prochain.

Tous les membres de la Commission Communication du SIPEV sont mobilisés pour faire découvrir les richesses de l'industrie des peintures, enduits et vernis, transmettre la passion pour leur métier et créer des vocations.

Leurs entreprises, BASF, BLANCHON-SYNTILOR, PPG, SOPPEC groupe TECHNIMA, BECKERS, ont toutes recruté de jeunes ingénieurs, beaucoup diplômés de l'ITECH, qui viendront raconter leur parcours et partager leur expérience, échanges particulièrement appréciés des étudiants. Claudie Mathieu, à la fois représentante de la FIPEC et ingénier diplômée de l'ITECH, fera partie de la délégation. Elle donnera une vision atypique du métier d'ingénieur dans un environnement institutionnel. Avec l'expérience de ses interventions à l'ITECH sur les sujets réglementaires et sa participation à la Commission Enseignement-Formation de la FIPEC, elle mettra notamment en avant le rôle des organisations professionnelles dans la quête de compétences métier.



Rencontre avec de futurs carrossiers

Rapprochés par le partenariat autour du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie, le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV et le GARAC, Ecole nationale des professions de l'automobile, multiplie les collaborations favorisant les rencontres entre professionnels et futurs carrossiers réparateurs.

L'impact auprès des jeunes d'une première intervention les sensibilisant à une gestion éco-responsable de leur métier a non seulement créé une demande récurrente des enseignants mais aussi éveillé l'intérêt des jeunes pour les produits de peinture.

Cette expérience a fait évoluer le Livre Vert, devenu support pédagogique, et généré la création de modules d'information sur la composition et la fabrication des peintures.

Ces moments d'échanges sont privilégiés pour sensibiliser les futurs professionnels aux bonnes pratiques et approfondir leurs connaissances sur les produits de peinture en vue d'une utilisation raisonnée et optimisée dans l'atelier.



Nouvelle Commission Enseignement-Formation

Le Conseil d'Administration de la FIPEC a créé la Commission Enseignement-Formation en mars dernier et elle s'est déjà réunie deux fois, sous la présidence de Michael Dufour (Allios). Cette Commission est entièrement dédiée à l'ITECH avec comme mission prioritaire de renforcer les liens et les échanges entre l'école de chimie et les entreprises membres de la FIPEC.

« Notre feuille de route comprend plusieurs volets : mieux faire connaître l'offre de l'ITECH et la rendre plus perceptible par nos adhérents ; orienter les programmes de formation sur les besoins de nos entreprises ; mieux faire connaître nos métiers aux étudiants et les rendre attractifs ; mieux utiliser les services et les compétences que les laboratoires et les ingénieurs de l'école proposent aux entreprises en matière de recherche et développement notamment sur des sujets d'intérêt général pour notre filière.

La recherche et l'innovation sont l'essence même de nos activités industrielles. Nos entreprises ont besoin de jeunes ingénieurs et techniciens, de leur créativité et de leur audace pour développer les produits de demain. Est-il encore besoin de rappeler la fulgurance des progrès technologiques qui améliorent notre quotidien et s'appliquent à chaque produit et matériau issu de nos usines ? Nos peintures, nos adhésifs, nos encres, intègrent toujours plus de fonctions « intelligentes » qui ouvrent sur de nouvelles utilisations et propriétés. Le terrain à explorer est encore vaste. La France est mondialement reconnue pour sa formation scientifique et technique et, dans le domaine de la chimie, l'ITECH fait référence », **Michael Dufour**, Président de la Commission Enseignement-Formation FIPEC.



filiere-peinture-anticorrosion.fr



Les Rencontres de la Peinture Anticorrosion 2018

Rendez-vous incontournable du secteur et carrefour d'échanges, depuis sept ans les Rencontres de la Peinture Anticorrosion réunissent professionnels et experts. Elles permettent de présenter et connaître les innovations et évolutions du secteur, de partager expériences et connaissances.

L'édition 2018 aura lieu les 20 et 21 mars au Parc Floral de Paris, sous le thème de la protection dans des milieux contraignants : éolienne offshore, décapage de peinture plomb et amiante en environnement protégé, compatibilité entre peinture et protection cathodique des ouvrages enterrés et immergés, protections de sol béton par résine. Un état des lieux de la nouvelle version de la norme ISO 12944 sera dressé.

« Cette 7^e édition, rallongée d'une demi-journée, s'annonce avec succès, avec près d'une dizaine de nouveaux exposants », **Philippe Zarka**, Directeur du Développement de la Filière Peinture Anticorrosion.

Vif succès pour l'édition 2017

Avec plus de 500 participants et 50 exposants, la 6^e édition a confirmé le succès grandissant de l'évènement. Un engouement qui s'explique par des nouveautés fort appréciées : présence de stands d'adhérents de l'OHGPI, communications techniques d'exposants, agenda aménagé pour favoriser la visite des stands et renforcement des ateliers.

En savoir plus :

www.filiere-peinture-anticorrosion.fr



Le Livre Vert de l'atelier carrosserie fait évoluer son contenu



Tous les partenaires de la filière de la réparation carrosserie (CNPA, GARAC, FEDA et FNA) ont renouvelé leur engagement auprès du Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV pour développer et faire vivre le Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie. Plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées : le site dédié a été amélioré en donnant un accès plus direct aux fiches pratiques pour accompagner le carrossier peintre dans la gestion écoresponsable de son activité ; pour optimiser la visibilité et la fréquentation du site, un Mémo a été réalisé et distribué sur les stands respectifs des partenaires pendant EQUIP AUTO, rendez-vous majeur de l'après-vente automobile, du 17 au 21 octobre dernier. A la veille du salon, la newsletter a été lancée.

« Initié par notre groupement, le Livre Vert est une ressource unique pour les professionnels



de la réparation carrosserie. Sa valeur ajoutée est la restitution d'un travail collectif réalisé au sein de la filière, engagée dans une démarche d'amélioration. Nous sommes très fiers d'être à l'origine de cette action interprofessionnelle qui est une première. Elle est d'autant plus forte qu'elle fédère durablement nos partenaires institutionnels autour d'un sujet sociétal et environnemental primordial et porteur pour l'image de notre profession.

Le Livre Vert a également l'avantage de renforcer nos relations avec les écoles et nous offre l'opportunité de sensibiliser en amont les futurs professionnels à nos produits et à leur utilisation », **Thierry Leclerc** (BASF), Président du Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV

En savoir plus :

www.livre-vert-carrosserie-sipev.fr

Une newsletter pour la Commission Communication



La Commission Communication du SIPEV lance en novembre une newsletter associée au site generation-industrie-peinture.com, qui fait la promotion des industries des peintures, enduits et vernis, ses métiers et ses débouchés.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes mais aussi aux entreprises du secteur. Ses objectifs sont nombreux : améliorer la visibilité et la fréquentation du site en valorisant son contenu, régulièrement actualisé et enrichi ; être un support d'information et de valorisation des métiers du secteur ; accompagner les services des ressources humaines dans leurs démarches de recrutement ; mettre en avant la rubrique « Bourse à l'emploi » de la FIPEC et inciter à l'utiliser sans modération ; favoriser le partage et la notoriété du site en mettant à disposition



des jeunes et des adhérents un outil de diffusion facile d'utilisation.

« La newsletter doit se comprendre dans la continuité du site generation-industrie-peinture.com mis en place en 2016. L'industrie des peintures, enduits et vernis est un secteur très fort en France mais encore peu attractif. Avec les fabricants du syndicat, notre objectif est de faire découvrir aux jeunes en quête d'orientation professionnelle un univers passionnant.

Notre volonté est de susciter des vocations et d'apporter toutes les clés d'entrée », **Claude-Bernard Michelot** (SOPPEC groupe TECHNIMA), Président de la Commission Communication du SIPEV.

Pour en savoir plus et vous abonner :

www.generation-industrie-peinture.com



Adhésion à 3PF

Les colles fabriquées en Europe sont soumises à des réglementations strictes et leur formulation a considérablement évolué ces deux dernières décennies. Aujourd'hui, la plupart des colles sont sans solvant et spécialement conçues pour ne pas détériorer la qualité de l'air intérieur. Elles sont formulées, le plus souvent, à partir d'une base aqueuse, à très faibles émissions de COV.

Il est toutefois hasardeux de faire des généralités car les domaines d'application des colles sont nombreux. Elles assemblent les pièces des navettes spatiales et les structures des gratte-ciel. Leurs qualités intrinsèques accompagnent les performances et les exploits, dans l'aérospatiale, la téléphonie... mais aussi au quotidien dans les livres, les semelles de chaussures, ou encore dans les revêtements de sols dans les habitations, sans aucun risque pour les personnes.

Les colles sont partout, invisibles, et à chaque application une propriété propre. Leur emploi réclame de la minutie, souvent du professionnalisme et elles participent pleinement au travail de finition et au programme de 3PF.

« L'adhésion de l'AFICAM à 3PF s'inscrit dans une volonté collective de faire connaître nos métiers aux nouvelles générations. Les procédés et

processus industriels se sont profondément transformés, les solvants sont un lointain souvenir et nous devons le faire savoir. Bien souvent, elles gardent de nos industries une vision archaïque, pleine d'idées reçues, fausses ou dépassées. Adhérer à l'association 3PF nous permet d'informer les jeunes dès la classe de 3^e sur la réalité des métiers de la finition et, en ce qui concerne l'AFICAM, sur les métiers de mise en œuvre des revêtements collés, au sein de la filière sols et murs. Notre objectif est de fournir aux professeurs des supports pédagogiques actualisés et de susciter des vocations », **Robert Lacoste**, Président de la Commission Colle Bâtiment, Responsable marché international chez Bostik.

Durant les rencontres régionales 2017, les représentants de l'AFICAM ont pu apprécier le réseau et les outils pédagogiques de l'association de promotion de la filière peinture et finition, 3PF. Pour sensibiliser collégiens et lycéens et mettre à jour les connaissances des professeurs sur des métiers aux débouchés à fort potentiel, l'un des vecteurs de communication utilisé par 3PF est le bus. Un bus équipé pour l'enseignement spécifique aux métiers de la finition, qui se rend dans les lycées professionnels et les CFA. Il sillonne la France, à raison de 4 points de chute par an, lors des réunions régionales. Le bus fait son chemin et de nouvelles voies s'ouvrent dans l'esprit des élèves qui ont pris cette année quelques bonnes heures de colle.



3PF sur le terrain



Les rencontres régionales de 3PF en mars 2017 sont passées par Montpellier, Arras et Rouen. Ce premier tour de France a mobilisé 32% des enseignants de la peinture (professeurs de l'Education nationale et des CFA).

Initialement créée pour les métiers de la peinture, l'association 3PF s'ouvre aux métiers de la finition dans leur ensemble (revêtement de sol, PVC, colle...).

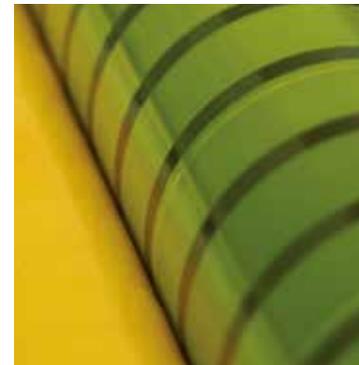
« Les rencontres régionales ont pour objectif de sensibiliser les enseignants de la filière technique 'Aménagement et Finition' aux nouveaux produits, aux nouveaux matériels et aux nouvelles techniques de mise en œuvre et de reconnaissance des supports. Nous privilégions un travail en coopération



étroite avec les techniciens des fabricants. Des démonstrations appuient un propos théorique. Nous voulons rendre attractifs nos métiers en mettant en avant leur plus-value, leur intérêt au quotidien et leurs débouchés. En 2018, le 2^e tour de France se fera en deux temps, répartis sur les mois de mars et de novembre. Les 3 thèmes abordés seront : peinture d'imperméabilisation en façade, avec la reconnaissance et préparation des supports ; collage de revêtement de sol PVC avec reconnaissance et préparation des supports ; peinture technique sur métaux ferreux et non ferreux et peinture 'intelligente' (smart coating) », **Henri Jardin**, Président d'Actions 3PF.

Assemblée Générale

Assemblée générale, Comité de Direction et Commission Technique du SPB se sont tenus en juin dernier à la FIPEC. Au cours de l'Assemblée Générale, les points statutaires ont été approuvés et tous les membres actuels du Comité de Direction ont été réélus pour un mandat de 3 ans : François Corda (Berkem), Président ; Thomas Cousin (BASF Group), Vice-Président ; Philippe Le Merlus (Koatchimie), Trésorier.



LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Carrefour de compétences
depuis 1885

